



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Pierrefleur

Date et heure : le 01.03.22, 19h30

Lieu de la séance : bureau des doyennes de Pierrefleur

Présent-e-s :

Quart parents : Myriam Charollais, Mélanie Métral, Emilie Perrenoud, Christiane Zimmitti

Quart politique : Alice Girardet, conseillère communale

Quart associatif : Evelyne Dommen, association de Maison de Quartier du Désert, Nicole Reynard Gaspoz, APEMS Pierrefleur

Quart professionnel : Muriel Burnand, enseignante, Noémie Martini, enseignante, Sébastien Nater, directeur, Ghislaine Vittoz, doyenne

Excusé-e-s/absent-e-s :

Quart parents : Maïla Kocher, Charlène Shala

Quart politique : Céline Dind

Quart associatif : /

Quart professionnel : Fanny Schuler, enseignante

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 26 janvier 2022
3. Actualités de l'école
4. Rénovation du préau de Pierrefleur
5. Projets 21-22 : discussion, priorisation, choix des projets, organisation de la mise en œuvre
6. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
7. Prochaine séance
8. Divers et propositions individuelles



1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du PV du 26.1.22

Le PV du 26 janvier dernier est adopté.

3. Actualités de l'école

Les **situations difficiles** d'élèves et de classes sont nombreuses en cette période. Lors des vacances, une maman d'élève est décédée. L'accueil et l'accompagnement de l'élève a été mis en place.

Suite à l'amélioration sanitaire, il n'y a **plus de masque** en classe.

Les réunions 360° ont pu reprendre. Celles-ci comportent trois ateliers sur les thématiques suivantes : le climat d'établissement, les difficultés d'apprentissage et les difficultés socio-éducatives et relationnelles. Des deux premières est ressorti le besoin de coordonner le nombre de ressources et la répartition de celles-ci dans les classes afin d'éviter un surnombre d'intervenant·es. Dans ce but, une réunion a eu lieu afin de coordonner les ressources et d'en améliorer l'organisation, notamment au niveau du CIF (cours intensifs de français), du SP (soutien pédagogique) et des enclassements. Plusieurs propositions ont été faites, pour l'instant les discussions sont toujours en cours.

Journée pédagogique du 9 février : ce fut une journée riche, enrichissante et intéressante, qui a eu beaucoup de succès auprès des enseignant·es qui en ont fait un retour positif. Cette dernière est née de la volonté de plusieurs enseignant·es qui souhaitaient travailler autour de l'égalité et des stéréotypes de genre. La thématique du harcèlement, qui y est intimement liée, est venue se greffer sur la volonté du département notamment. Le matin, une conférence donnée par Jennifer Lugon, Seema Ney et Caroline Dayer a eu lieu et lors de l'après-midi, les enseignant·es ont pu choisir trois ateliers. Suite à la journée, le thème continuera d'être traité. Une formation MPP aura lieu mi-mars (méthode préoccupation partagée). Le groupe égalité va également se rencontrer pour décider des suites possible pour les élèves et les enseignant·es. Il serait possible de proposer une soirée à l'attention des parents (voir plus tard dans le PV).

Ecole du numérique : Pierrefleur est une des écoles pilotes de ce projet, et arrive au bout de ce dernier. La Ville de Lausanne a pour volonté de mettre à jour les affichages numériques dans les classes. Pour cela, le wifi et l'électricité vont être améliorées.

Construction Plaines-du-Loup : un groupe de travail a été mis sur pied avec d'autres directeurs et directrices, représentant·es de la Ville et du Canton afin de réfléchir à l'organisation scolaire globale avec pour but une finalisation à l'horizon 2030. Les différentes options seront transmises sous peu, mais on ne pourra pas garder les établissements comme ils le sont actuellement car il y aura trop d'élèves. Par conséquent, il y aura probablement un établissement en plus. Questionnement de la Commission : les degrés seront-ils répartis 1-6P et 7-11P ou 1-8P et 9-11P ? Réponse : a priori plusieurs directeurs et directrices préféreraient garder 1-6P pour différentes raisons, notamment pédagogiques (présences des maîtres spécialistes) et pratiques (taille des écoles).

La première école devait être terminée en octobre-novembre 2023 mais elle est déjà en retard et sera prête plutôt début 2024. Les élèves seront réparti·es dans divers établissements en attendant.



Site de la Chablière (point amené par Nicole Reynard Gaspoz). Le projet d'accueil parascolaire sur le site n'aura pas lieu, en tout cas pas cette année. La raison de l'abandon est inconnue. Toutefois, plusieurs personnes ont souligné le fait que les trajets seraient conséquents et que le lieu ne serait pas rempli. Pour l'année prochaine, l'accueil restera à Pierrefleur, mais la place ne sera pas suffisante et une liste de traitement sera probablement mise en place.

4. Rénovation du préau de Pierrefleur

Une première proposition avait été faite par Xenia Subilia et été discutée en séance de Commission. Puis, le projet RADIX a été mis sur pied. Ce dernier a pris place très vite à Pierrefleur et le projet est quasiment abouti.

La Ville présentera sa politique des préaux scolaires lors de la séance du Conseil des établissements le 10 mars. En vue de celle-ci, le questionnaire «Politique municipale en matière de préaux scolaires» a été rempli et envoyé pendant notre séance.

Questionnement : les préaux seront-ils ouverts ou fermés ? Elément de réponse : la volonté de la Ville est plutôt d'ouvrir ces espaces.

Volontés de la Commission : avoir plus de vert et moins de béton, plus d'ombre, prendre en compte de la question de l'égalité et permettre la participation de la Commission et des élèves (via le Conseil des élèves).

5. Projets 21-22 : discussion, priorisation, choix des projets, organisation de la mise en œuvre

Les sujets sont discutés, certains ont pu avancer, d'autres devront être repris, avec le cas échéant des décisions, lors de notre prochaine rencontre.

Suite du projet « Sécurité sur le chemin de l'école »

- Nous avons reçu la liste des lieux qui ont été traités mais pas les aménagements effectués. Myriam redemande des précisions au Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics.
- Certains aménagements viendront un peu plus tard (une deuxième étape aura lieu cette année), d'autres ne seront pas effectués. Une explication des raisons pour lesquelles certains points n'ont pas été traités ou viendront plus tard sera apportée par le délégué piéton, qui sera invité à notre prochaine séance. (Myriam le contacte)
- Les lieux à filmer sont répartis de la manière suivante :
 - Christiane s'occupe Bois-Gentil et le haut du Grey,
 - Emilie s'occupe de la crèche des Bergières,
 - Evelyne s'occupe du chemin de Boisy, du bac Textura et du terrain d'Aventure,
 - Nicole s'occupe de la Vallombreuse.
- L'idée est de filmer et de décrire le lieu et les aménagements, sans enfants et de manière courte. Puis, il faut envoyer les vidéos à Fanny qui les montera et générera un QR Code afin de pouvoir ensuite le diffuser auprès des parents.
- Chemin de la Chablière : une question a été adressée à la municipalité suite à un accident d'une élève de Pierrefleur.
- Le carrefour de la Vallombreuse pose question car c'est un lieu de passage fréquent pour les élèves qui montent à Pierrefleur et la visibilité est très mauvaise. Une demande a été faite pour réduire le trafic ou pour mettre en place des patrouilleurs ou patrouilleuses. Pour l'instant, il y a seulement un signal lumineux. Une maman a contacté le délégué piéton qui va prendre en charge l'affaire.



- Les patrouilleurs et patrouilleuses sont difficiles à obtenir car il y en a très peu pour la Ville de Lausanne, une demande avait déjà été faite pour l'APEMS. La Commission soutiendra la demande si nécessaire. Lorsque la date de la visite du lieu avec le délégué piéton sera fixée, la Commission en sera informée afin qu'une personne puisse venir la représenter.

Soirée parents sur l'égalité et la lutte contre le harcèlement

- Suite à la journée pédagogique, se pose la question d'organiser quelque chose pour inclure les parents dans cette réflexion et présenter ce qui est mis en place dans notre établissement.
- Aux Bergières et à Villamont, une conférence avait eu lieu avec l'ancien responsable de la lutte contre le harcèlement (Basile Perret) afin de présenter la MPP (méthode de la préoccupation partagée).
- Cette soirée pourrait se faire à la rentrée 2022-2023 à l'Aula des Bergières, avec Jennifer Lugon.
- Organisation : M. Nater en parle avec Jennifer Lugon et nous tient informé-es de la suite lors de la prochaine séance de la Commission.

Ecrans et réseaux sociaux

- Emilie eu un téléphone avec Mme Cortesi de la Ville. La Ville paie pour les séances d'informations à destination des élèves de 9 à 11P. Ces dernières pourraient être adaptées aux élèves plus jeunes mais la prestation ne serait plus gratuite et prendrait tout le budget de la commission d'établissement.
- La conférence donnée par Niels Weber est vraiment bien construite et intéressante. Plusieurs pistes sont proposées pour savoir comment réagir et accompagner Le 28 mars, une soirée a lieu à 20h à la Grande salle du Collège de Grand-Vennes, Chemin des Abeilles 11.
- Questionnements : Serait-il possible de regrouper plusieurs établissements pour réduire les frais ? Qui va-t-on toucher et qui viendrait à cette soirée ? Qu'est-ce qui se fait au sein de l'école (rép. Sera traité à la fin de la formation autour du numérique). Serait-il possible de prendre contact directement avec lui sans passer par la Ville ?
- En plus des réseaux sociaux, les élèves jouent énormément à des jeux, ce qui soulève beaucoup de questions.
- A réfléchir et à rediscuter d'ici à la fin de l'année.

Présentation du jeu avec les cartes Pokémon

- Pas de nouvelles. Myriam doit encore contacter la personne qui pourrait intervenir et lui demande quelles seraient les formules possibles.
- Si on le fait avec les enfants, cela pourrait se faire plutôt un mercredi après-midi ou un samedi.

Anniversaire de la Maison de Quartier

- Evelyne nous tient au courant d'une éventuelle participation de la Commission à ce projet.

6. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Le centre de quartier des Bossons n'est plus représenté pour l'instant.

Une rencontre aura lieu le 4 mars avec les CVE, durant laquelle Ghislaine demandera si une personne peut venir les représenter à la Commission.

Au terrain d'aventure, pour l'instant il n'y a pas de force suffisante pour dégager une personne supplémentaire.

7. Divers

Une réorganisation aura lieu et les devoirs seront dès lors sous la responsabilité des APEMS dès la rentrée 2022-2023. Des séances de coordination auront lieu, notamment avec l'école. Cela se fera toujours soit aux APEMS soit dans les classes de Pierrefleur.

8. Prochaine séance

31 mars à 19h30

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
SEPcet@lausanne.ch